

L'affaire qui opposait certains habitants du 7ème kerulet de Budapest aux commerces, bars et clubs de l'arrondissement touche à sa fin. Le conseil municipal a pris la décision de ne pas interdire aux bars et restaurants d'être ouverts de minuit à 6h du matin, ce qui était la proposition initiale. A la place, le décret qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain donnera la possibilité aux habitants, s'ils sont assez nombreux, d'imposer des restrictions concernant les heures d'ouvertures des bars et autres kert de leur voisinage. Rien de bien nouveau en somme, puisque selon la législation déjà en place, l'autorisation de tous les propriétaires d'un immeuble est nécessaire pour l'ouverture d'un commerce. Ces mêmes propriétaires définissent et s'accordent avec le bar ou restaurant en question, sur les heures d'ouvertures. Arrangements souvent déterminés autour d'un bon pot-de-vin... *Egészségedre!*

Pour ceux qui comprennent le magyar : [une vidéo d'index.hu sur le sujet](#)

Article lié :

[Le décret qui a la gueule de bois](#)